

Feuille de route 2021 – 2023

En 2021, l'« Initiative sur les EEE en outre-mer » devient le « Réseau EEE outre-mer ». Cette nouvelle appellation désigne à la fois les experts et les personnes ressources constituant le réseau et les actions qui seront réalisées dans ce nouveau cadre.

Dans la continuité de ce changement d'identité, le réseau a été mis à jour et réunit aujourd'hui plus de 90 participants issus de différents organismes, présents dans toutes les collectivités d'outre-mer et en métropole et dont la liste est disponible sur le site Internet dédié www.especes-envahissantes-outremer.fr

Pour répondre aux enjeux et appuyer l'ensemble des acteurs mobilisés, le Réseau EEE outre-mer est à la fois :

- Un outil d'appui pour renforcer les connaissances et accroître la sensibilisation face aux invasions biologiques ;
- Un outil d'expertise pour améliorer l'anticipation, la prévention et l'efficacité des réponses à ce phénomène ;
- Un outil de collaboration pour mutualiser les compétences et développer la coopération sur les invasions biologiques à l'échelle de l'outre-mer et dans chaque région.

En complément de ses actions propres, le Réseau EEE outre-mer contribue aux actions menées par le Centre national de ressources sur les EEE, co-piloté par le Comité français de l'UICN et l'OFB, pour répondre aux besoins spécifiques des ultra-marins.

La coordination des actions du Réseau EEE outre-mer est assurée par :

- Yohann Soubeyran, chargé de mission « espèces outre-mer » : coordination générale ;
- Clara Singh, chargée de projets espèces exotiques envahissantes : mise en œuvre et appui à la coordination générale.

Un ou deux référents locaux sont identifiés dans chaque collectivité d'outre-mer pour soutenir la coordination et accompagner la mise en œuvre des actions. Un comité de pilotage est constitué de l'ensemble des référents locaux des collectivités d'outre-mer et de l'équipe de coordination, avec la coordinatrice du Centre de ressources EEE et le chargé de programme « espèces » du Comité français de l'UICN. Ce comité a pour fonction d'appuyer les orientations du Réseau, de proposer des actions et d'apporter son avis sur la feuille de route ; de suivre l'avancée des actions et leur bonne valorisation ; de fournir un avis et des conseils techniques pour la mise en œuvre des activités. Il sera réuni et consulté autant que nécessaire et a minima une fois par an (en visioconférence).

Cette feuille de route propose un cadre aux actions développées par le Réseau, tout en conservant une certaine souplesse pour répondre aux opportunités et à de nouvelles propositions qui pourraient arriver. Les actions du Réseau EEE outre-mer sont menées selon 4 axes principaux :

- Appui aux politiques et aux stratégies d'action ;
- Développement et diffusion des connaissances ;
- Contributions aux activités du Centre de ressources EEE ;
- Animation du réseau, diffusion et accès aux informations, mise en réseau des acteurs.

Appuyer les politiques et les stratégies d'action pour la prévention et la gestion des espèces exotiques envahissantes

✓ **Appui aux stratégies locales de prévention et de gestion des EEE**

Les collectivités d'outre-mer qui le souhaitent pourront être accompagnées dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur stratégie locale sur les espèces exotiques envahissantes ou de plans de gestion (relecture de documents par exemple). Cet appui pourra se traduire également sous la forme de conseils, d'aide à la recherche d'informations, de mise en réseau, d'accompagnement dans l'élaboration d'argumentaires, etc.

Période : en continu, selon les sollicitations

✓ **Suivi de la mise en œuvre du plan d'actions de la stratégie nationale EEE**

Lancée en 2017, la stratégie nationale poursuit sa mise en œuvre. Il s'agira notamment de participer aux réunions du comité de suivi de la stratégie animé par le MTE, de veiller à la bonne intégration des outre-mer et d'apporter des éléments de réponses au Ministère sur les EEE en outre-mer en fonction des sollicitations.

Période : en continu, selon les sollicitations

✓ **Organisation d'un atelier régional outre-mer**

Un atelier régional sera organisé dans une région d'outre-mer (océan Indien ou Pacifique) et réunira les principaux acteurs concernés par cette problématique issus de différents secteurs. Cette action devra faire l'objet d'une recherche spécifique de financement.

Période : fin 2022 ou 2023

Développer et diffuser les connaissances

✓ **Réalisation d'une infographie sur les EEE en outre-mer**

Il s'agira de produire un document de communication web et PDF autour des principaux chiffres et messages clés pour la prévention et la gestion des EEE.

Période : fin 2021

✓ **Congrès mondial de l'UICN : co-organisation d'un atelier sur les EEE marines**

Une session thématique de 2 heures intitulée « Stopping the tide : best practices and solutions to tackle marine IAS » sera organisée par le Comité français de l'UICN et ses partenaires nationaux et internationaux (OFB, MTE, ISSG, OMI, etc.), le 6 septembre 2021. En s'appuyant sur des cas concrets et en partageant les idées et les leçons apprises, cette session identifiera les défis actuels, les domaines de collaboration et d'action prioritaire, présentera les meilleures pratiques et les outils pour soutenir la prise de décision pour gérer efficacement les principales voies d'introduction des EEE marines.

Période : septembre 2021

✓ **Réalisation d'une étude à l'échelle des outre-mer**

Le sujet de cette nouvelle étude reste à définir et fera l'objet de discussions au sein du comité de pilotage et de consultations du Réseau (exemples de sujets potentiels : EEE et risques sanitaires, impacts des EEE sur les espèces menacées en outre-mer...)

Période : livrable en 2023

Contribuer aux activités du Centre de ressources EEE

L'ensemble des activités ci-dessous, pilotées par le Centre de ressources EEE, fera l'objet d'appels à contributions et de consultations au sein du Réseau EEE outre-mer.

✓ **Elaboration de nouveaux retours d'expériences (REX) sur la gestion d'EEE en outre-mer**

Rédaction de nouveaux REX sur les espèces de faune et de flore en outre-mer ou thématiques (réseau de surveillance, communication par exemple). Entre 4 et 5 REX par an sont attendus.

Période : 2021 à 2023, en continu

✓ **Contribution aux publications du Centre de ressources**

Publication d'un « éclairage scientifique » : Cette publication vise principalement les gestionnaires et les décideurs. Elle se présentera sous la forme d'une synthèse illustrée et constituera un porter à connaissance en synthétisant les informations issues de la communauté scientifique. Ce premier « éclairage scientifique » portera sur le thème « changement climatique et EEE, conséquences pour la gestion ». Un second numéro, dont le sujet reste à définir, sera proposé en 2023.

Période : septembre 2021 et 2023

Guide pratique sur la gestion des déchets de plantes exotiques envahissantes : ce guide, qui s'adressera aux acteurs de métropole et d'outre-mer, a pour objectifs principaux i) de rappeler la réglementation en vigueur et les obligations de valorisation des déchets de plantes exotiques envahissantes, ii) de présenter les exutoires et modes de traitement possibles, les contraintes liées aux sites d'interventions et les préconisations de biosécurité lors des différentes étapes d'élimination ou de valorisation limitant les risques de dispersion de ces espèces.

Période : fin 2021

✓ **Organisation de formations**

Deux sessions de formation seront organisées en outre-mer entre 2021 et 2023. Les objectifs de ces formations et les thèmes seront définis avec les partenaires locaux pour répondre au mieux aux besoins. Ces formations seront inscrites dans le catalogue de formation de l'OFB et la première session se tiendra en juin 2021 dans les Antilles françaises (St Martin).

Deux autres sessions en métropole et une session sur les espèces non indigènes marines seront également programmées et ouvertes aux acteurs d'outre-mer intéressés.

Période : juin 2021 puis 2023.

✓ **Réflexions pour le lancement d'un appel à projets recherche/gestion**

Il s'agira de construire un argumentaire pour un nouvel appel à projets de recherche-action sur les espèces exotiques envahissantes proposant une analyse prospective et une réévaluation des besoins de recherche post appel à projets INVABIO (2000-2001).

Période : fin 2021

Animer le Réseau, diffuser les information , mettre en réseau les acteurs

✓ **Mise à jour du réseau EEE OM et création d'une nouvelle identité visuelle**

Mis à jour en fin d'année 2020, le réseau EEE outre-mer est ouvert à tout expert et personne ressource très impliquée sur ces enjeux. Un renforcement de son identité visuelle sera engagé et se traduira par un nouveau logo.

Période : début 2021 et continu

✓ **Veille technique et scientifique et diffusion de la lettre d'actualité**

Diffusion de la lettre d'actualités sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer à un réseau de plus de 500 contacts basés dans toutes les collectivités et en métropole.

Période : 4 numéros / an

✓ **Animation de la liste de discussion EEE OM**

Cette liste de discussion sur les EEE en outre-mer (eee-outremer@uicn.fr) permet aux membres du réseau d'échanger entre eux, de partager plus facilement les informations, et d'accéder à une expertise particulière. La liste de discussion sera également le principal moyen utilisé pour les appels à contributions.

Période : continue

✓ **Organisation de webinaires**

Organisation de deux webinaires thématiques / an. Ces webinaires, de format court (1h30-2h) s'adresseront en premier lieu aux membres du Réseau EEE outre-mer mais pourront être élargis à toute personne intéressée notamment aux membres du réseau animé par le Centre de ressources EEE. Ils pourront également être co-organisés avec le Centre de ressources selon les sujets abordés.

Période 2021, puis 2022 et 2023 selon opportunités

✓ **Développement et mise à jour du site Internet**

Le site Internet www.especes-envahissantes-outremer.fr constitue la vitrine des activités du Réseau et de ses membres. Il permet également l'accès à des actualités sur les espèces exotiques envahissantes en outre-mer et à de nombreux documents et stratégies pour mieux les gérer. Des travaux seront menés avec le Centre de ressources EEE pour mieux articuler les contenus des deux sites et rendre les ressources pour l'outre-mer plus facilement accessibles à partir du site Internet du Centre de ressources.

Période : continue